



Direction générale de l'alimentation
Service des actions sanitaires en production
primaire
Sous-Direction de la qualité, de la santé et de la
protection des végétaux
Bureau des intrants et du biocontrôle
251 rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15
0149554955

Note de service
DGAL/SDQSPV/2017-289
28/03/2017

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :

DGAL/SDQSPV/2016-853 du 04/11/2016 : Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DD(CS)PP SRAL SALIM

Résumé : Cette note établit la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime. Elle définit également la méthodologie d'élaboration de la liste, et notamment les critères généraux de définition des produits concernés.

Textes de référence : Articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime

Cette note établit la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle mentionnée aux articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime (CRPM).

I-. Contexte et définitions

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAAF) du 13 octobre 2014 indique, dans son article premier, que *"les politiques publiques visent à promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agroécologiques [...]. A ce titre, [l'Etat] soutient les acteurs professionnels dans le développement des solutions de biocontrôle et veille à ce que les processus d'évaluation et d'autorisation de mise sur le marché de ces produits soient accélérés."*

Elle introduit la définition des produits de biocontrôle à l'article L.253-6 du CRPM : les produits de biocontrôle sont « *des agents et produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :*

1. *Les macro-organismes*

2. *Les produits phytopharmaceutiques comprenant des micro-organismes, des médiateurs chimiques comme les phéromones et les kairomones et des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. ».*

Elle établit des dispositions spécifiques susceptibles de favoriser leur développement. Les produits phytopharmaceutiques mentionnés au 2° de cette définition bénéficient de délais d'évaluation réduits (Art. R.253-11 du CRPM), et sont soumis par l'Anses à une taxe fiscale réduite pour les demandes d'approbation ou d'autorisation des dossiers concernés.

Les articles L.253-5 et L.253-7 du CRPM prévoient également que le ministère en charge de l'agriculture établisse la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle correspondant au 2° de la définition ci-dessus (ci-après « la liste »).

Les produits figurant sur cette liste sont exemptés des interdictions ou obligations suivantes qui concernent d'une façon générale tous les produits phytopharmaceutiques mentionnés à l'article L.253-1 :

- Interdiction de publicité commerciale (Art. L. 253-5) ;
- Obligation d'agrément phytosanitaire pour l'application en prestation de services, lorsque les produits ne comportent aucune mention de danger (Art. L. 254-1) ;
- Obligation de mettre en œuvre des actions ayant pour objet la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, dans le cadre de la mise en place des certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP, Art. 55 de la LAAAF). Par conséquent, ces produits sont exclus de l'assiette prise en compte dans le calcul des obligations liées à la mise en œuvre des CEPP (article 1^{er} du décret n° 2016-1166 du 26 août 2016 relatif à la mise en œuvre du dispositif expérimental de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques) ;
- Interdiction d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques par les personnes publiques dans les espaces verts, forêts, voiries ou promenades accessibles ou ouverts au public, à partir du 1^{er} janvier 2017 (Art. L. 253-7) ;
- Interdiction de cession directe en libre-service à des utilisateurs non professionnels, à partir du 1^{er} janvier 2017 (Art. L.254-7) ;
- Interdiction de mise sur le marché, de délivrance, d'utilisation et de détention pour un usage non professionnel, à partir du 1^{er} janvier 2019 (Art. L. 253-7).

Conformément à l'article 1^{er} de l'arrêté du 9 mars 2016 fixant le taux de la taxe sur la vente de produits phytopharmaceutiques, les produits figurant sur cette liste bénéficieront également d'une réduction du taux de la taxe sur la vente des produits phytopharmaceutiques affectée au financement du dispositif de phytopharmacovigilance. Les produits phytopharmaceutiques bénéficiant d'un taux réduit sur les ventes réalisées au cours de l'année civile précédente sont ceux figurant sur la liste en

vigueur au moment du dépôt de la déclaration de mise sur le marché conformément au paragraphe V de l'article L.253-8-2 du CRPM.

II-. Critères relatifs à l'inscription sur la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle mentionnée aux articles L.253-5 et L.253-7.

Les produits inscrits sur la liste respectent trois types de critères relatifs à:

- leur statut réglementaire ;
- la nature des substances actives entrant dans leur composition;
- leur sécurité pour la santé et l'environnement.

1. Statut réglementaire

Ne peuvent pas être listés les produits qui ne disposent pas d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) en cours de validité, ou qui ne bénéficient pas d'un délai de grâce non échu pour la vente et la distribution en cas de retrait ou modification de l'AMM. Les seconds noms commerciaux sont inclus dans la liste.

Les produits détenant uniquement une AMM d'une durée maximale de 120 jours délivrée dans des situations d'urgence phytosanitaire au titre de l'article 53 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas inscrits sur la liste.

2. Nature des substances actives entrant dans la composition des produits

Conformément aux dispositions de l'article L. 253-6 du CRPM, les produits phytopharmaceutiques de biocontrôle comprennent des micro-organismes, des médiateurs chimiques ou des substances naturelles d'origine animale, végétale ou minérale.

Les pièges à insectes, associant des phéromones ou des attractifs alimentaires pour attirer les insectes à une substance insecticide à effet létal, sont considérés comme des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle.

Substances naturelles d'origine animale, végétale ou minérale :

On entend par substance naturelle, toute substance naturellement présente et qui a été identifiée en l'état dans la nature.

Cette substance est :

- soit extraite d'un matériau source naturel ;
- soit obtenue par synthèse chimique et strictement identique à une substance naturelle telle que décrite ci-dessus.

Les substances issues de procaryotes, eucaryotes unicellulaires ou champignons appartiennent à la catégorie des substances naturelles.

3. Sécurité des produits pour la santé et l'environnement

Compte tenu des exemptions dont ils bénéficient, les produits inscrits sur la liste respectent des dispositions spécifiques en matière de sécurité pour la santé et pour l'environnement.

A. Critères généraux :

Ne peuvent pas figurer sur la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle les produits contenant des substances actives figurant sur la liste des substances dont on envisage la substitution établie par le règlement d'exécution (UE) 2015/408 du 11 mars 2015.

B. Santé publique :

Ne sont pas inscrits sur la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle les produits comportant une des mentions de danger suivantes :

Classe de danger	Code de la classe et catégorie de danger	Code de la mention de danger	Libellé de la mention de danger
Dangers pour la santé - Effets toxicologiques			
Toxicité aiguë	Acute Tox. 1	H300 H310 H330	Mortel en cas d'ingestion. Mortel par contact cutané. Mortel par inhalation.
	Acute Tox. 2	H300 H310 H330	Mortel en cas d'ingestion. Mortel par contact cutané. Mortel par inhalation.
	Acute Tox. 3	H301 H311 H331	Toxique en cas d'ingestion. Toxique par contact cutané. Toxique par inhalation.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Muta. 1A	H340	Peut induire des anomalies génétiques.
	Muta. 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques.
	Muta. 2	H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	Carc. 1A	H350	Peut provoquer le cancer.
	Carc. 1B	H350	Peut provoquer le cancer.
	Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	Repr. 1A	H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
	Repr. 1B	H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
	Repr. 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
	Lact.	H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un.	STOT SE 1	H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un.	STOT SE 2	H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép.	STOT RE 1	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép.	STOT RE 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes.

C. Environnement :

Ne sont pas inscrits sur la liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle les produits comportant une des mentions de danger suivantes :

Dangers pour l'environnement			
Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	Aquatic Acute 1	H400*	Très toxique pour les organismes aquatiques.
Toxicité à long terme pour le milieu aquatique	Aquatic Chronic 1	H410*	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

* à l'exception des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle pour lesquels le type de formulation et le mode d'application du produit conduisent à un transfert dans l'environnement et à un risque absents ou négligeables.

III-. Actualisation de la liste

La liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle correspondant à ces critères, établie au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du CRPM, est annexée à la présente note.

Cette liste sera actualisée en tant que de besoin et *a minima* semestriellement.

Le Directeur Général de l'Alimentation,
Patrick DEHAUMONT

ANNEXE: Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime

Partie A: Produits phytopharmaceutiques de biocontrôle comprenant des micro-organismes		
Substance active	Nom commercial	N°AMM
Adoxophyes orana GV strain BV-0001	CAPEX	2140187
Ampelomyces quisqualis	AQ 10	2100207
Aureobasidium pullulans (strains DSM 14940 and DSM 14941)	BLOSSOM PROTECT	2110079
Aureobasidium pullulans (strains DSM 14940 and DSM 14941)	BOTECTOR	2120082
Aureobasidium pullulans (strains DSM 14940 and DSM 14941)	CINERKIL	2140036
Bacillus amyloliquefaciens ssp. platarrum strain D747	AMYLO-X WG	2160841
BACILLUS FIRMUS I-1582	FLOCTER	2120069
Bacillus pumilus QST 2808	BALLAD	2140160
Bacillus subtilis str. QST 713	SERENADE JARDINS	2110040
Bacillus subtilis str. QST 713	SERENADE MAX	2100162
Bacillus subtilis str. QST 713	SERENADE BIOFUNGICIDE	2050001
Bacillus thuringiensis subsp. aizawai	XENTARI	2020241
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	BACIVERS DF	2010513
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	BACIVERS DF JARDIN	2150417
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	BACTOSPEINE DF	2010513
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	BACTOSPEINE DF JARDIN	2150417
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	BACTURA DF	2010513
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	BACTURA DF JARDIN	2150417
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	DELBACILETI	2160943
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	BIOBIT DF	2010513
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	DELFIN	9200482
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	DELFIN JARDIN	2030175
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	DIPEL DF	2010513
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	DIPEL DF JARDIN	2150417
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	FORAY 48 B	8900137
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	INSECTOBIOL DF	2010513
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	LEPINOX PLUS	2160494
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	SCUTELLO DF	2010513
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	SCUTELLO DF JARDIN	2150417
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	WASCO JARDIN	2030175
Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki	WASCO WG	9200482
Bacillus thuringiensis subsp. Tenebrionis	NOVODOR FC	9800280
Beauveria bassiana strain 147	OSTRINIL	9300093
Candida oleophila souche O	NEXY	2080108
Coniothyrium minitans	CONTANS WG	9900189
Coniothyrium minitans	FELIZ	2140217
Cydia pomonella granulosis virus	CARPOVIRUSINE 2000	9800076
Cydia pomonella granulosis virus	CARPOVIRUSINE 2000 J	2160620
Cydia pomonella granulosis virus	CARPOVIRUSINE EVO 2	2120081
Cydia pomonella granulosis virus	CARPOVIRUSINE GARDEN	2150851
Cydia pomonella granulosis virus	MADEX PRO	2130175
Cydia pomonella granulosis virus	MADEX TWIN	2140238
Gliocladium catenulatum souche J1446	PRESTOP	2120177
Gliocladium catenulatum souche J1446	PRESTOP 4B	2150847
Helicoverpa armigera nucleopolyhedrovirus	HELICOVEX	2140094
Isaria fumosorosea Apopka strain 97	PREFERAL	2010206
Lecanicillium muscarium strain Ve6	MYCOTAL	2040354
Metarhizium anisopliae var. anisopliae BIPESCO 5/F52	MET52 GRANULÉ	2110055
Metarhizium anisopliae var. anisopliae BIPESCO 5/F52	MITAXION G	2110055
Phlebiopsis gigantea	ROSTOP	2120176
Pseudomonas chlororaphis MA342	CERALL	2080056
Pythium oligandrum	POLYVERSUM	2150328
Streptomyces K61 (formerly S. griseoviridis)	MYCOSTOP	2140208
Trichoderma asperellum strains ICC012 T25 and TV1	XEDAVIR	2130089
Trichoderma asperellum T34	ASPERELLO T34 Biocontrol	2160492
Trichoderma asperellum T34	T34 Biocontrol	2160492
Trichoderma atroviride I-1237	ESQUIVE WP	2080004
Trichoderma atroviride I-1237	TRI-SOIL	2160686

Trichoderma atroviride SC1	VINTEC	2169998
Trichoderma atroviride T11 et Trichoderma asperellum T25	TUSAL	2150839
Trichoderma gamsii ICC080	TELLUS	2150155
Trichoderma harzianum Rifai strains T-22 and ITEM-908	TRIENUM-G	2090168
Trichoderma harzianum Rifai strains T-22 and ITEM-908	TRIAGRO GR	2090168
Trichoderma harzianum Rifai strains T-22 and ITEM-908	TRIENUM-P	2090169
Trichoderma harzianum Rifai strains T-22 and ITEM-908	TRIAGRO WG	2090169
Virus de la mosaïque du pèpino, souche CH2, isolat 1906	PMV-01	2159995
Virus de la mosaïque jaune de la courgette souche bénigne	AGROGUARD-Z	2060125
Virus de la polyhedrose nucléaire	LITTOVIR	2160706

Partie B: Produits phytopharmaceutiques de biocontrôle comprenant des médiateurs chimiques comme les phéromones et les kairomones		
Substance active	Nom commercial	N°AMM
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	CHECKMATE PUFFER CM-O	2150179
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	CARPOF	2130046
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	CHECKMATE CM-XL	2100036
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	CHECKMATE PUFFER LB	2160423
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	CIDETRAK-CM	2130272
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	CIDETRAK-EGVM	2130273
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	CIDETRAK-OFM	2140143
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	CONFUSE	2100130
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	CONFUZ 2 3G	2130052
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ECODIAN CP	2100242
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	EXOSEX CM	2110074
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	FERSEX CHS C TM	2060042
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	GINKO	2000536
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	GINKO DUO	2110179
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	GINKO RING	2160929
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	IMAGO	2120124
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISOMATE C PLUS	2040120
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISOMATE C TT	2040121
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISOMATE OFM ROSSO	2120105
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISOMATE-C	9900123
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISOMATE-CLR	2150175
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISOMATE-JARDIN	2120033
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISOMATE-OFM	2100241
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISOMATE-OFM TT	2120130
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISOMATE TP MAX	2160974
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISONET 1+2	2130109
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISONET 2	2130108
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISONET DUO	2130064
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISONET L	2140043
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISONET LA PLUS	2161035
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISONET L PLUS	2140044
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	ISONET LE	2120030
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	POMMUS	2120017
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	RAK 1 + 2 COCHYLIS + EUDEMIS 3 GENERATIONS	9400458
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	RAK 1 COCHYLIS	9400462
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	RAK 1+2 MIX	2140215
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	RAK 2 EUDEMIS 3 GENERATIONS	9400460
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	RAK 2 NEW	2150105
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	RAK 3 SUPER	2140146
Phéromones à chaîne linéaire de lépidoptères (SCLP)	RAK 5	8900685

Partie C: Produits phytopharmaceutiques de biocontrôle comprenant des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale		
Substance active	Nom commercial	N°AMM
6-Benzyladenine	CLAIRCI	2130071
6-Benzyladenine	EXILIS	2090055
6-Benzyladenine	FUSIO	2090055
6-Benzyladenine	GIBBALIN	2060079
6-Benzyladenine	KLARO	2140155
6-Benzyladenine	MAXCEL	2090019

6-Benzyladenine	CYLEX	2090019
6-Benzyladenine	MAXOLETI	2160421
6-Benzyladenine	PERLAN	9700357
6-Benzyladenine	PROMALIN	8200489
6-Benzyladenine	GLOBARYLL 100	2130260
Acide acétique	NATUREN EXPRESS	2130153
Acide gibberellique	BERELEX 40SG	2140001
Acide gibberellique	CEKU-GIB	8100110
Acide gibberellique	FLORGIB TABLET	2160383
Acide indolbutyrique	CHRYZOPLUS GRIS	8500354
Acide indolbutyrique	CHRYZOPON ROSE	8500352
Acide indolbutyrique	CHRYZOTEK BEIGE	8500353
Acide indolbutyrique	CHRYZOTOP VERT	8500351
Acide indolbutyrique	RHYZOPON AA POUDRE 0,5%	9200062
Acide indolbutyrique	RHYZOPON AA POUDRE 1%	9200058
Acide indolbutyrique	RHYZOPON AA POUDRE 2%	9200056
Acide pelargonique	BELOUKHA	2140255
Acide pelargonique	FINALSAN	2110056
Acide pelargonique	FOC	2170062
Acide pelargonique	DEVATOL	2110056
Acide pelargonique	FINALSAN AF	2110033
Acide pelargonique	FINALSAN AF PRO	2160614
Acide pelargonique	HERBISTOP	2140121
Acide pelargonique	KATOUN	2140254
Acides gras	ABP-617	2160527
Acides gras	HERBICLEAN ALLEES	2140166
Acides gras	HERBICLEAN JARDIN	2140167
Acides gras	HERBISTOP SPRAY	2160115
Acides gras	INSECTES ET MALADIES CPJ	2010100
Acides gras	PUCERONS CPJ	2010099
Composition complexe	FCH 60 I	6600322
Composition complexe	FEGOL	6600323
COS-OGA	MESSAGEUR	2150479
COS-OGA	BASTID	2150479
COS-OGA	BLASON	2150479
COS-OGA	BSTIM	2150479
Eugenol, Géraniol, Thymol	MEVALONE	2161080
Eugenol, Géraniol, Thymol	NIRKA	2161080
Eugenol, Géraniol, Thymol	YATTO	2161080
Extrait d'ail	NEMGUARD GRANULES	2160454
Extrait de fenugrec	STIFENIA	2050030
Farine de sang	CERTASOL	2110195
Gibberellines	GIBB PLUS	2030259
Gibberellines	GIBB PLUS 10 SL	2100196
Gibberellines	NOVAGIB	9700355
Gibberellines	FLORGIB	9700355
Gibberellines	REGULEX	8300451
Gibberellines	REGULEX 10 SG	2160390
Gibberellines	STEFAGIB	2010643
Graisse de mouton	TRICO	2120057
Heptamaloxyloglucan	PEL101GV	2070108
Huile de clous de girofle	BIOXEDA	2110075
Huile de colza esterifiée	NATUREN ERADIBUG	2110150
Huile de colza esterifiée	NATUREN ERADIGUN	2110149
Huile d'orange douce	ESSEN'CIEL	2090127
Huile d'orange douce	LIMOCIDE	2090127
Huile d'orange douce	PREV-AM	2090127
Huile de menthe verte	BIOX-M	2100194
Huile de paraffine	ACAKILL	2010441
Huile de paraffine	ACTIPRON EXTRA	2150103
Huile de paraffine	ALPHASIS EV	9600022
Huile de paraffine	ANTICOCHENILLES BIO MASSO	2150100
Huile de paraffine	ANTICOCHENILLES NOVA	2140106
Huile de paraffine	CATANE	9800096
Huile de paraffine	FINAVESTAN EMA	8500470
Huile de paraffine	HIVERSAIN	9600320

Huile de paraffine	INSECTES D'HIVER	9800396
Huile de paraffine	OLIBLAN	9900390
Huile de paraffine	OVIPHYT	9300504
Huile de paraffine	EUPHYTANE GOLD	9300504
Huile de paraffine	OVIPRON EXTRA	2150104
Huile de paraffine	OVIPRON PLUS	2080010
Huile de paraffine	OVIPRON PLUS JARDIN	2160616
Huile de paraffine	OVIPRON SUPER	2160985
Huile de paraffine	OVISPRAY	9400496
Huile de paraffine	POLITHIOL	2160985
Huile de paraffine	SPASIS	9800401
Huile de paraffine	STORMING	9800402
Huile de paraffine	VAZYL-Y	9700519
Huile de paraffine	L'AVY	9700519
Huile de poisson	STOP GIBIER PLUS	2110009
Huile de poisson	XPULSE GIBIERS	2160399
Huile minerale paraffinique	CITROLE	9200235
Hydrogénocarbonate de potassium	ARMICARB	2110059
Hydrogénocarbonate de potassium	APC-09CD	2110059
Hydrogénocarbonate de potassium	ARMICARB JARDIN	2110196
Hydrogénocarbonate de potassium	APC-10CD	2110196
Hydrogénocarbonate de potassium	K-BLOC	2140027
Laminarine	IODUS 2 CEREALES	2020021
Laminarine	VACCIPLANT GRANDES CULTURES	2020021
Laminarine	IODUS 2 CULTURES SPECIALISEES	2080019
Laminarine	VACCIPLANT FRUITS ET LEGUMES	2080019
Maltodextrine	ERADICOAT	2160114
Maltodextrine	BLANMOSCATÉ	2161072
Phosphate ferrique	FERRAMOL	2020003
Phosphate ferrique	NEU 1165 M	2020003
Phosphate ferrique	FERRAMOL PRO	2160409
Phosphate ferrique	FERRIMAX	2150969
Phosphate ferrique	IRONMAX	2150970
Phosphate ferrique	IRONMAX PRO	2160226
Phosphate ferrique	MUSICA	2160226
Phosphate ferrique	LIM'AGRO	2140252
Phosphate ferrique	LIMABIOL	2150969
Phosphate ferrique	NATUREN LIMEX	2150790
Phosphate ferrique	NEU 1186 M	2150789
Phosphate ferrique	FERRAMOL ULTIMA	2150789
Phosphate ferrique	FERRAMOL ULTRA	2150789
Phosphate ferrique	NEUDORFF 1181 M	2110031
Phosphate ferrique	SLUXX HP	2100030
Phosphate ferrique	BABOXX	2100030
Phosphate ferrique	SMARTBAYT	2120134
Phosphonate de disodium	CERAXEL	2150074
Phosphonate de disodium	BCP358FC	2150074
Phosphonate de disodium	REDELI	2150067
Phosphonates de potassium	CAZFOSFI	2150372
Phosphonates de potassium	ETONAN	2100060
Phosphonates de potassium	LBG-01F34	2100041
Phosphonates de potassium	MIFOS	2140089
Phosphonates de potassium	PERTINAN	2100059
Phosphonates de potassium	PHOSTIM 730 SL	2160662
Phosphonates de potassium	SDN-TOP	2170150
Poivre	REPULSIF LAPINS LIQUIDE C	2110120
Poivre	REPULSIF LAPINS LIQUIDE JARDIN	2130009
Poivre	STOP SANGlier PLUS	2120042
Poivre	XPULSE SANGLIERS	2160489
Pyrethrines	BADINEB BIO JARDIN	9300111
Pyrethrines	INSECTICIDE SPRUZIT AF	2090200
Pyrethrines	INSECTICIDE SPRUZIT EC	2090199
Pyrethrines	POKON STOP INSECTES	2100105
Pyrethrines	QDX INSECTICIDE BIO PLM	2110084
Pyrethrines et Abamectine	FAZILO	2090146
Pyrethrines et Huile de colza	SPRUZIT AF PRO	2160609

Pyrethrines et Huile de colza	SPRUZIT EC PRO	2160608
Sable quartzeux	WOBRA	8700752
Silicate d'aluminium	ARGI JARDIN	2120173
Silicate d'aluminium	FRUCTIFIA	2120173
Silicate d'aluminium	ARGICAL PRO	2120158
Silicate d'aluminium	ARGI NATURE	2120158
Silicate d'aluminium	SOKALCIARBO WP	2100038
Silicate d'aluminium	BAIKAL WP	2100038
Silicate d'aluminium	SURROUND WP CROP PROTECTANT	2060034
Soufre	ACTIOL	8300063
Soufre	AFEFLOR POUDRE	8000350
Soufre	AFEFLUID VENTILE SUPER	6700395
Soufre	AFESOUFRE VENTILE 98.5	6200445
Soufre	AFESUL LIQUIDE 800 SUPER MICRONISE	8300488
Soufre	AMODE DF	9200214
Soufre	ATENEA DF	9200214
Soufre	AZUPEC 80 GD	2160475
Soufre	AZUPEC WG	2090103
Soufre	BADISOUFRE M	9200214
Soufre	CAZEPSUL	2110034
Soufre	CEPSUL ESPECIAL 98,5 %	2060007
Soufre	CITROTHIOL DG	9800245
Soufre	CITROTHIOL LIQUIDE	7700216
Soufre	COLLOMIC SP	9800245
Soufre	COLPENN DG	9800245
Soufre	COSAVET DF	2130277
Soufre	COSMOSEN	7700725
Soufre	COSMOSEN LIQUIDE	7800296
Soufre	COVER DF	9200214
Soufre	DEFEND WG	2150168
Soufre	FLORFLUID	2150118
Soufre	FLOSUL	2160818
Soufre	FLUID ANCRE 2	5100219
Soufre	FLUIDANCRE 3	5100219
Soufre	FLUIDOSOUFRE	5100219
Soufre	FOR LIQUIDE	8800494
Soufre	GRAIN D'OR	2090105
Soufre	HELIOSOUFRE S	9000222
Soufre	HELIOTERPEN SOUFRE	9000222
Soufre	IDEALFLUID	5100219
Soufre	KOLTHIOR	2000018
Soufre	KUMULAN	9200214
Soufre	KUMULUS DF	9200214
Soufre	KUMULUS JARDIN	2010410
Soufre	KUMUZORLA	2100236
Soufre	LABELIS EV	2030184
Soufre	MALADIES DES ROSIERS CPJ	2010101
Soufre	MICROSOFRAL SC	7700216
Soufre	MICROSOUFREOR SPECIAL	6000233
Soufre	MICROTHIOL SPECIAL DG	2000018
Soufre	MICROTHIOL SPECIAL DISPERS	9800245
Soufre	MICROTHIOL SPECIAL JARDIN	9500341
Soufre	MICROTHIOL SPECIAL LIQUIDE	7700216
Soufre	OIDIASE 80	2000018
Soufre	OIDIOL POUDRAGE	7600310
Soufre	OROFLUID	2090105
Soufre	PENNTHIOL	9800245
Soufre	PENNTHIOL LIQUIDE	7700216
Soufre	POL-SULPHUR 80 WG	2150251
Soufre	POL-SULPHUR 80 WP	2150252
Soufre	PONROUCH	2040336
Soufre	QUALISOUFRE	2090102
Soufre	SAMBA 800 SUPER CONCENTRE	8300488
Soufre	SODIEX	9200352
Soufre	SOFALOR	9700002
Soufre	SOFLUID	2030466

Soufre	SOFLUID DP	2140134
Soufre	SOFLUID DP JARDIN	2160615
Soufre	SOFRAL	9200360
Soufre	SOFRAL FLO	2140021
Soufre	SOFRAL LIQUIDE	9900432
Soufre	SOFRAL SPECIAL	9700539
Soufre	SOFRIL GD	9800245
Soufre	SOLFRAN JET	2020249
Soufre	SOUFRE SUBLIME AFEPASA	2150118
Soufre	SOUFRE TRITURE 95%	2120168
Soufre	SOUFREBE DG	9800245
Soufre	SOUFROR	2060192
Soufre	SOUFRUGEC	6700157
Soufre	SUBLIME EXTRA 99%	2160845
Soufre	SULBARI DF	2130277
Soufre	SULFOJET DF	9200214
Soufre	SULFOL LS	9800245
Soufre	SULFORIX LS	9800245
Soufre	SULFOSTAR	9200214
Soufre	SULGRAN DF	2130277
Soufre	SULPEC	2090103
Soufre	SULPEC 80 GD	2160475
Soufre	SULTOX FLUIDE LD	7700216
Soufre	TENDER DF	9200214
Soufre	THIOVIT GOLD MICROBILLES	9800245
Soufre	THIOVIT JARDIN	9500147
Soufre	THIOVIT JET MICROBILLES	2000018
Soufre	THIOVIT PRO	2000018
Soufre	TRILOG	9200214
Soufre	VEGESOUFRE POUDRAGE	7600310
Soufre	VISUL GD 80	9700114
Soufre	VITHIOSOUFRE IMPORT	2020244
Soufre	VITISOUFRE	2040336
Spinosad	SPINTEREO	2150769
Spinosad	SYNEÏS APPÂT	2060130
Sulfate de fer	DETRUI-MOUSSE	9120616
Sulfate de fer	ENGRAIS GAZON ANTI MOUSSE	8920639
Sulfate de fer	ENGRAIS GAZON ANTIMOUSSE F	2130128
Sulfate de fer	ERADIKAMOUSSE F	2130126
Sulfate de fer	ERADIKAMOUSSE F+	2130125
Sulfate de fer	FLORANID GAZON ANTIMOUSSE	2130127
Sulfate de fer	RAIDMOUSS	2140190
Sulfate de fer	RAIDMOUSS JARDIN	2140193
Sulfate de fer	SCOTTS ANTIMOUSSE MU	2000510
Sulfate de fer	ANTIMOUSSE GAZON	8920634
Terre de diatomée (Kieselgur)	SILICOSEC	2130129

Partie D: Pièges à insectes

Piège à insectes (Deltamethrine)	CERATIPACK	2130114
Piège à insectes (Deltamethrine)	MAGNET MED	2140091
Piège à insectes (Deltamethrine)	VIO-TRAP	2130112
Piège à insectes (Deltamethrine)	DECIS TRAP	2130115